

BULLETIN MUNICIPAL

N° 52
DÉCEMBRE
2021



RETROUVEZ NOS INFORMATIONS SUR

www.baignes-sainte-radegonde.fr

www.facebook.com/MairieBaignesSainteRadegonde16

City All - Mur d'information de votre commune



SOMMAIRE

○ LE MOT DU MAIRE P 3

○ LA VIE DE LA COMMUNE

Infos Générales P 4 -11

Principales délibérations P 12-17

Monument aux mort P 18-19

Bibliothèque P 20

Pierres et fleurs du Pharon P 21

Paroisse P 21

Foyer Résidence P 22

○ LES ASSOCIATIONS P 23-30

○ LES SPORTIFS P 31-33

○ L'AGENDA 2022 P 34

○ L'ÉTAT CIVIL P 35



Directeur de publication : Michel DUBOJSKI

Mise en page : Emilie VULFIN

Crédit photographique: Mairie de Baignes-Associations

LE MOT DU MAIRE



Les fêtes de Noël et du Nouvel An vont venir rythmer la fin de l'année 2021.

Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches.

Mais la pandémie de covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. A ce titre, l'état d'urgence sanitaire vient d'être prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires.

Nous souhaitons remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen, vous faites preuve d'une grande capacité de résilience. Continuez à prendre soin de vous, préserver sa santé est indispensable.

Malgré cette année troublée, le conseil municipal a continué à travailler et les chantiers ont été nombreux.

Comme nous nous y étions engagés, le budget annuel d'entretien de la voirie a été validé et comme vous avez pu vous en rendre compte, de nombreux travaux ont déjà été réalisés, la programmation de la campagne 2022 est déjà finalisée.

L'installation d'un système de vidéosurveillance est en fin de déploiement, ce qui nous permettra nous l'espérons de limiter les incivilités.

L'adressage de la commune est terminé et la validation du prochain PLUi est en cours.

Le réseau de la fibre est en place et la majorité des raccordements sont disponibles.

L'accessibilité de nos bâtiments est aussi une de nos priorités, de nombreux fléchages ont été disposés, les sanitaires sur le parking de la mairie ont été adaptés, d'autres aménagements sont prévus pour 2022.

Des bâtiments municipaux ont été réhabilités avant d'être mis en location, des travaux de toiture ont été réalisés, sur la salle Saint Etienne, la salle du fournil, et le cabinet dentaire.

Les études liées aux changements de station d'épuration avancent rapidement, une délocalisation est envisagée, des études de faisabilité sont en cours.

Nous travaillons aussi au renouvellement de la chaufferie, le projet devrait aboutir début 2023.

Nous tenons à remercier nos anciens élus qui ont su répondre présents et nous apporter leurs expériences pour ces chantiers.

Nous continuons à soutenir le pôle de santé et nous avons pu accueillir deux médecins départementaux qui sont présents le lundi et le mercredi, ainsi qu'un cabinet d'ophtalmologie.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux commerçants et artisans.

Nous avons, en accord avec l'école primaire et le collège, validé la création d'un conseil municipal des jeunes qui devrait être élu début 2022.

Nous tenons à remercier tout le tissu associatif baignois qui a permis de maintenir un lien social avec la population.

Comme vous venez de le lire, l'activité de l'année 2021 du conseil municipal a été sans relâche, afin de vous permettre de profiter de notre cité dans les meilleures conditions possibles.

Le conseil municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour 2022

Michel Dubojski, le Maire

INFOS GÉNÉRALES...

VOIRIE 2021

Les travaux de voirie se sont décomposés en 3 parties :

- ⇒ **entretien et réparation de différentes parties de la voirie goudronnée**
- ⇒ **création de fossés**
- ⇒ **ébernage sur chemin blanc..**

1/ Les différents chantiers effectués (pour un montant de 35193,46 € par la SCOPTA sur les routes goudronnées ont été les suivants :

- ⇒ route de Montemille
- ⇒ route de Mathelon à Chez Beau
- ⇒ route de Chez Daudet
- ⇒ route de la Belle Étoile entre D 100 et D2
- ⇒ route du Moulin de l'Abbaye
- ⇒ le parking de Chez Baron pour canaliser l'eau et éviter le désenrochement du calcaire sur la route.

2/ La création de fossés et l'ébernage ont été effectués par l'entreprise FRAPPIER pour un montant de 6138,00 € tels que

- ⇒ fossé en bas de la cité FÉLIX GAILLARD
- ⇒ fossés route du stade
- ⇒ fossés à la Tuilerie de Mathelon

3/ l'ébernage a été effectué sur différents chemins (6km) comme :

- ⇒ chemin du carrefour du Molin à Montemille passant par Bel Air
- ⇒ Chemin de Chez Merle au cimetière de STE RADEGONDE
- ⇒ Chemin de Guîtres
- ⇒ Chemin des Avenauds
- ⇒ Chemin de la Tuilerie de Mathelon

il est effectué un passage par an avec de l'enrobé à froid sur la voirie et un passage de calcaire sur les chemins blancs et pare feux (11 camions 30 tonnes) , ces travaux sont effectués par les employés municipaux aidés par le chantier d'insertion

Tous ces travaux seront continués l'année prochaine en rajoutant de l'élagage sur différentes routes et chemins.



TRAVAUX 2021

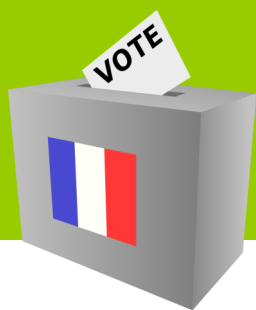
Réfection des toitures par l'entreprise GALLEGRO de Saint Germain de Lusignan :

- ⇒ Logement au dessus de la bibliothèque 18 192,71 €
- ⇒ Eglise de Baignes presbytère : 8 684,76 €
- ⇒ Zinguerie autour de la cheminée salle du fournil: 571,01 €



Rénovation des studios :

Rénovation de deux studios destinés à la location par l'entreprise Le Bâtiment Charentais de Fléac au 32 rue du Général de Gaulle au dessus de la bibliothèque.



INFOS GÉNÉRALES...

TOUS AUX URNES

L'année 2022 sera marquée par deux scrutins.

Les élections présidentielles qui se dérouleront les 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives qui auront lieu les 12 et 19 juin 2022.

Le bureau de vote se tiendra à la salle de musique sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

Vous recevrez l'année prochaine une nouvelle carte d'électeur qui remplacera celle que vous avez. Nous vous rappelons **qu'il est obligatoire de présenter une pièce d'identité pour accéder au vote**, la carte d'électeur quant à elle est facultative.

Les dates de clôture des inscriptions sur les listes électorales sont fixées au **4 mars 2022** pour l'élection présidentielle et au **6 mai 2022** pour les élections législatives.

Vous pouvez vous inscrire :
en ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n° 12669*02](#) de demande d'inscription ;
par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le [Cerfa n° 12669*02](#) de demande d'inscription.

Vous pouvez également vérifier si vous êtes bien inscrits sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Même s'il n'y a pas de date butoir, pensez également à faire votre procuration le plus tôt possible pour qu'elle puisse être transmise à temps à la mairie.

Elle peut se faire :

- Par la télé-procédure « Maprocuration » : le mandant peut effectuer sa demande de procuration en ligne sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr/>
- Via le formulaire CERFA CERFA 14952*02 de demande de vote par procuration. Ce formulaire peut être soit téléchargé et imprimé, soit fourni et renseigné au guichet de l'autorité habilitée.

Le mandant doit dans tous les cas se présenter personnellement devant une autorité habilitée et être muni : d'un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (par exemple : passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire) ; soit d'un formulaire CERFA papier de vote par procuration, soit de sa référence d'enregistrement à six chiffres et lettres s'il a effectué sa demande via la télé-procédure « Maprocuration ».

À partir du **1^{er} janvier 2022**, vous pourrez donner procuration à un électeur inscrit dans une autre commune mais il devra néanmoins voter dans le bureau de vote de Baignes-Sainte-Radegonde.

N'oubliez pas de signaler votre nouvelle adresse si vous avez déménagé sans changer de commune, sinon vous risquez de pas recevoir votre nouvelle carte ni la propagande de campagne électorale. Ce changement ne peut se faire que sur votre demande, il en va de même pour l'état civil (mariage et divorce).



INFOS GÉNÉRALES...

Cette année la commune de Baignes Sainte-Radegonde a eu la chance de voir l'installation de commerçants/artisans et de nouveaux services médicaux.

Les nouveaux artisans / commerçants

VULFIN ÉNERGIES CONFORT

Entreprise de plomberie chauffage électricité

Installation, dépannage, maintenance

Artisan qualifié RGE

9 Rue JCH Entier Duroc

📞 06-73-94-75-56 📞 05-45-98-39-51



BAR LE RÉVOLU



Bar à thème ouvert les week-end de mai à octobre

11 Place des Halles

📞 06-45-29-35-52

SALON TATOUAGE/PIERCING

38 Rue du Général de Gaulle

LN INKTATOO

Tatouages

📞 06-74-90-92-05

ANGEL'S

Piercings, microblading, extensions de cils, vente de bijoux

📞 07.80.03.41.77



INFOS GÉNÉRALES...

MOM'ZL



L'Atelier Mom'z'l c'est Quoi ? C'est un atelier d'idées cadeaux textiles, d'objets décoration maison... des idées originales et personnalisables pour organiser des événements ou tout simplement suivre les moments forts du calendrier annuel.

Des Ateliers de créations seront mis en place au courant de l'année 2022.

Un coin boutique est mis en valeur dans l'Atelier qui se situe 23 rue trousse penille à Baignes. N'hésitez pas à venir me rencontrer ou me joindre au **06 07 12 49 74**.

Les nouveaux services médicaux

CHARENTE SANTÉ BAIGNES

Pour améliorer l'accès aux soins de façon significative le conseil départemental a décidé de frapper fort en créant des centres de santé.

Le centre de santé de Baignes Sainte Radegonde est actuellement ouvert :

Le lundi de 9h00 à 18h00 et le mercredi de 9h00 à 17h00.

Cabinet médical 37 Rue du Général de Gaulle

Pour prendre rendez-vous avec les médecins, vous pouvez joindre la plateforme téléphonique au :

 **05-16-09-51-75**

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Une orthoptiste et un cabinet ophtalmologique se sont installés début juillet au 2ème étage du cabinet Médical 37 Rue du Général de Gaulle .

Lundi et Mardi : 10h00-18h30

Jeudi : 10h-14h30

Certains vendredis et samedis de 9h30 à 18h.

Une secrétaire prendra les rendez-vous les lundis et mardis de 10h à 18h et les jeudis de 9h30 à 14h30

 **06-25-32-72-41** ou  **05-45-78-19-93**



INFOS GÉNÉRALES...

REMISE DE MÉDAILLES

Deux personnalités bien connues des Baignois ont reçu une médaille de la Société d'Encouragement au Bien de la Charente pour services rendus sur notre département. Cette association a été créée en 1890 afin d'honorer et de récompenser des personnes pour leur mérite, leur courage et leur esprit de solidarité au service des autres.

Parrainés par M. Etienne Vion et en présence de Mme La Préfète de la Charente et de nombreuses personnalités,.

Annie Coustou et Gérard Delétoile ont reçu une médaille d'or en juin dernier lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Angoulême. Félicitations à eux et un grand merci pour leur engagement sur notre commune.



REPAS DES AÎNÉS

Premier repas des anciens pour la nouvelle équipe municipale élue en juin 2020.

Un peu plus de 80 personnes ont répondu positivement à l'invitation de la Mairie et ont participé dans le respect du passe sanitaire et des gestes barrières au repas des Aînés.

Michel Dubojski a accueilli ces Baignois en leur présentant les membres du conseil municipal ainsi que leurs missions.

Il a mis à l'honneur les deux doyens de l'assemblée présents :

Yvette Collardeau 101 ans et James Perrochon 97 ans tous deux résidents de l'Ehpad.

Tout en rendant hommage aux Baignois décédés pendant ces deux années perturbées par la pandémie de coronavirus, il a souhaité que la prochaine rencontre puisse se faire rapidement.

La décoration avait été mise en place par Isabelle Pignochet de Décotables et le repas fourni par le traiteur local : Fabrice Courraud.

Merci à nos deux employées Christelle et Sabrina pour leur disponibilité ainsi qu'à tous les conseillers et leurs conjoints pour leur aide active.



INFOS GÉNÉRALES ...

DÉCÈS JEAN DUGUÉ



Jean Dugué, conseiller municipal sous la mandature 2001-2008 de Pierre Jaulin, est décédé le 10 novembre 2021.

Passionné d'informatique et très disponible, Jean avait lancé le 1er site internet et le 1er panneau lumineux.

Membre de plusieurs associations il était une figure bien connue de notre communauté.

Retiré dans la région toulousaine fin 2019, ses cendres ont été déposées au cimetière de Baignes dans un caveau familial en présence de sa famille mais aussi de nombreux baignois.

Merci Jean pour tout ce que tu as donné à notre village.

SINISTRE GARAUD

Incendie de leur maison d'habitation le lundi 5 avril 2021.

Suite à l'incendie complet de leur habitation, Pascal Garaud remercie de tout cœur les pompiers de Baignes pour leur intervention rapide qui a sans doute sauvé la vie à sa maman âgée de 92 ans. Il exprime également toute sa gratitude à la mairie et aux habitants de Baignes en particulier M Laroche et Mme Soulat qui lui ont apporté aide et soutien dans les semaines difficiles qui ont suivi et qui ont permis une solution de relogement rapide avec les services de Logélia.



Un bel élan de solidarité baignois

PARAPLUIES ROSES



Le Conseil Municipal a décidé de soutenir la recherche contre le cancer du sein. Nous avons achetés 100 parapluies à La Ligue, la somme de 400 € leur a été reversée. Les parapluies roses ont été accrochés un peu partout dans le bourg.

Merci à Lucien, à Stéphanie et à toutes les conseillères pour leur investissement.



INFOS GÉNÉRALES...

VIDÉO SURVEILLANCE

Notre commune est désormais équipée d'une vingtaine de caméras de surveillance installées sur certains bâtiments publics de notre territoire, à des points clefs.

Nous espérons ainsi, en lien avec les forces de gendarmerie, pouvoir faire baisser les incivilités et participer également à la lutte contre les vols dont nos concitoyens sont parfois victimes.



NOUVEAU SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE

La commune de Baignes Sainte Radegonde s'est dotée d'un nouveau service de paiement pratique pour ses administrés.

Ainsi, vous pouvez désormais payer vos factures en ligne, factures relatives :

- loyers
- location de salle
- concession cimetières
- redevances d'occupation du domaine public
- contrôle assainissement

<https://www.payfip.gouv.fr/tpa/accueilportail.web>

PAYFIP

NOUVEAU SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE



BORNE WIFI EN ACCÈS LIBRE

En collaboration avec « La Fabrique à souffle » (Office du tourisme du Sud Charente), sept Wifi Hotspots gratuit ont été installés.

L'un d'entre eux se situe à Baignes-Sainte-Radegonde à l'Agence Postale (sous le porche) .

Comment se connecter :

- Activez la fonction Wi-Fi sur votre ordinateur, tablette ou smartphone .
- Repérez un point d'accès Wi-Fi grâce à sa signalisation et installez-vous à moins de 50 m.
- Sélectionnez le réseau « WIFI_SUD_CHARENTE » et validez votre choix
- Lancer votre navigateur WEB : il se connecte automatiquement au portail d'accueil
- Saisissez votre adresse e-mail ou choisissez un réseau social et acceptez les conditions d'utilisation.
- Vous pouvez désormais surfer sur internet en illimité, gratuitement en toute sécurité !



MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU

La commune souhaite instaurer un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat .

Ce périmètre concerne 12 commerces (vacants ou non) autour de la place des Halles. Il a pour but de lutter contre la transformation des locaux commerciaux en habitat et faciliter la venue et l'installation de nouveaux commerçants et artisans. Pour plus de renseignements, contactez la mairie .

INFOS GÉNÉRALES...

GUIRLANDES DE NOËL

La commune continue les investissements pour l'embellissement du bourg.

De nouvelles guirlandes de Noël ont été achetées.

Les commerçants ont tous reçu une branche de sapin et les enfants de l'école ont fabriqué des décorations pour les embellir. Le thème du Téléthon étant la lumière, le bourg s'est illuminé le 3 décembre.

Un traîneau tout neuf, tout beau est placé devant le sapin, sur la Place des Halles. Tous les enfants, petits et grands pourront prendre une photo... Merci à Lucien et Francis pour sa fabrication et à Annie pour sa décoration !

SAPIN DE NOËL

QU'EN FAIRE APRÈS LES FÊTES....



Cette année un partenariat a vu le jour entre Calitom et la Mairie de Baignes par le biais du Centre Communal d'Action Sociale, Vous pourrez venir déposer votre sapin de Noël sur **une plateforme dédiée et située à l'arrière des bâtiments municipaux (anciens bâtiments de la Laiterie).**

Au préalable, nous vous demandons de bien vouloir le débarrasser de tous ses ornements et si possible de son pied.

La plateforme sera accessible à partir du mercredi 5 janvier 2022 aux jours et horaires ci-dessous

Le lundi – mardi – mercredi – jeudi de 8 h à 16 h

et le vendredi de 8 h à 12 h.

Nous vous remercions de respecter les consignes qui seront apposées sur la zone de récupération, de rouler au pas avec votre véhicule en suivant le fléchage indiqué sur les barrières qui seront installées pour vous guider.

Ces sapins seront ensuite broyés par les équipes du Chantier d'Insertion. Le broyat sera utilisé pour l'entretien et le fleurissement de notre commune.

QUELQUES PHOTOS DES ILLUMINATIONS



PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL DU 4 DÉCEMBRE 2020

- **Cession de véhicules appartenant à la commune** : le conseil municipal donne son accord pour la vente de véhicules peu utilisés, à savoir le tracteur tondeuse John Deere pour un montant minimum de 3 000€ et le Vigneron John Deere pour un montant minimum de 5 000 €.
- **Avenant 1 à la convention d'autorisation d'occupation temporaire de la toiture du gymnase de Baignes** : Le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant 1 qui concerne le projet de développement des énergies renouvelables sur le territoire de la Communauté de Communes des 4B Sud Charente. Suite à l'installation des panneaux sur la toiture des travaux supplémentaires ont été nécessaires et l'avenant concerne la prise en charge financière par la société Cap Solar.



- **Décision Modificative n° 4 budget commune** : le conseil municipal adopte la DM4 qui prévoit en investissement un transfert du compte 2313/2002 de 6963 € au compte 27 638 € pour le même montant afin de payer l'emprunt en capital du lotissement Le Plein.
- **Convention « recrutement – remplacement – renfort » avec le centre de gestion** : le conseil municipal autorise le maire à signer une convention qui prévoit l'aide au recrutement d'agents contractuels ou titulaires employés directement par la collectivité ou la recherche de candidats et le por-

tage de contrats pour remplacer ou renforcer les équipes. L'adhésion est gratuite et les prestations sont facturées à la demande.

- **Actualisation du montant de la PVR concernant les travaux de réseaux au lieu-dit « Chez Baron » sur des parcelles appartenant à M. Descombes Jacky** : le conseil municipal confirme le montant actualisé de la PVR à 3,2539 €/m² et fixe la participation pour les lots 2-3-4 pour une superficie totale de 4 613 m² à 15 010,24 €.

CONSEIL DU 20 JANVIER 2021

- **Programme de voirie 2021** : le conseil municipal accepte les devis de travaux de voirie FDAC 2020 pour un montant HT de 28 708,60 € et confie la réalisation à la CDC4B.
- **Vente du bien immobilier situé au 62 rue du Général de Gaulle** : le conseil municipal autorise le maire à signer l'acte de vente du bâtiment des anciennes écoles de Baignes pour un montant de 70 000 € conformément à l'autorisation donnée en 2020.
- **Convention d'entretien des chemins ruraux limitrophes avec la mairie de Saint-Maigrin** : le conseil municipal autorise le maire à signer une convention d'entretien des chemins ruraux sur le lieu-dit « Fonçut ».
- **Demande de subvention de GDS** : le conseil municipal accorde une subvention de 100 € à l'association GDS pour la collecte des déchets de soins des animaux mise en place dans les élevages de bovins, ovins et caprins.
- **Adoption du RPQS du SEP Sud Charente** : le conseil municipal adopte le rappel annuel 2019 sur le prix et la qualité de l'eau potable du Syndicat des Eaux Potables du Sud Charente.

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

- **Avenant au bail pour les professionnels occupant le cabinet médical :** suite à la pose d'un compteur électrique au nom de la mairie sur le bâtiment, le conseil municipal accepte la refacturation électrique aux divers professionnels du cabinet médical, accepte l'avenant aux baux qui les lient.



- **Prêt immobilier au Département de la Charente, au sein du cabinet médical, dans le cadre de réalisation de consultations et d'actes médicaux :** le conseil municipal autorise un contrat de prêt à usage conclu entre le Département de la Charente et la commune pour assurer les permanences à Baignes d'un médecin salarié par le Département.
- **Versement d'une subvention à un particulier dans le cadre de l'OPAH :** le conseil municipal valide une subvention de 3 000 € à M^{me} Bergère conformément à la décision de la commission d'attribution des aides de Soliha réunie le 5/01/2021.
- **Création d'un règlement intérieur pour les agents :** Suite à l'avis favorable émis par le Comité Technique, le conseil décide de mettre en place le règlement intérieur s'appliquant à l'ensemble du personnel et précisant les règles, les principes et les dispositions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services au sein de la commune.
- **Mise à disposition de la toiture du bâtiment Centre de loisirs en vue d'implanter une centrale photovoltaïque :** le conseil

municipal autorise la mise à disposition de la toiture à un potentiel investisseur exploitant d'une centrale photovoltaïque.

CONSEIL DU 24 FÉVRIER 2021

- **Vote des comptes administratifs 2020 :**

CA Budget commune :

- ⇒ Fonctionnement Excédent 245 677,01 €
- ⇒ Investissement Excédent 96 327,70 €

- **CA Budget assainissement :**

- ⇒ Fonctionnement Excédent 19 343,91 €
- ⇒ Investissement Excédent 694,98 €

- **Vote des taux d'imposition 2021 : Pas de changement**

- ⇒ 13,82 % pour la taxe d'habitation
- ⇒ 27,59 % pour la taxe sur le bâti foncier
- ⇒ 60,14 % pour la taxe sur le foncier non bâti.

- **Consultation de maîtrise d'œuvre pour la chaufferie à bois :** consultation de maîtrise d'œuvre pour créer un SPIC et définir un programme de travaux d'amélioration du réseau de chaleur collectif au bois. L'étude est confiée au CRER pour un montant TTC de 9 750 €. Accord du conseil municipal et autorisation d'ouverture de crédits correspondants au budget et autorisation de demande de subvention.

- **Vidéoprotection :** le conseil municipal approuve l'opportunité de mettre en place un système de vidéosurveillance et demande une étude comparative des différentes entreprises susceptibles de réaliser l'installation. Le conseil municipal autorise en outre le dépôt d'une demande de subvention auprès de la Préfecture de la Charente.



PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

- **Mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde :** le conseil municipal prend acte de la mise en œuvre du PCS. Ce document prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques majeurs (inondations – mouvements de terrain – phénomènes météorologiques – séismes – crise sanitaire – risque d'attentats etc...
- **Enquête publique programme pluriannuel de gestion du SYMBAS :** Accord du conseil municipal pour l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'intérêt général pour le programme pluriannuel de Gestion du Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne.
- **Adhésion à l'Agence Technique Départementale de la Charente :** accord du conseil municipal pour l'adhésion à la mission optionnelle d'ATD16 « Module métier Créa Data » création de données cartographiques pour mise à jour de l'adressage, de la signalétique locale, le recensement du patrimoine bâti, parkings, plans et stratégie d'entretien des espaces verts....
- **Convention de servitude à Enedis :** Le conseil autorise le maire à signer deux conventions de servitude avec Enedis pour l'installation d'une ligne électrique souterraine de 20 000 Volts sur diverses parcelles.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2021

- **Vote des budgets primitifs 2021 :**

Budget 2021 commune :

- ⇒ Fonctionnement 1 475 439,31 €
- ⇒ Investissement 551 663,99 €

Budget 2021 assainissement :

- ⇒ Fonctionnement 170 593,12 €
- ⇒ Investissement 48 758,74 €

- **Création d'un emploi PEC :** le conseil municipal valide la création d'un emploi en PEC (parcours Emploi Compétences) à compter du 1^{er} mai 2021 pour les activités de nettoyage sur la voie publique à hauteur de 30h semaine sur une durée de 12 mois. Subventionné par l'état à hauteur de 80 % sur la base de 20 h semaine.



- **Convention d'entretien des chemins ruraux limitrophes avec la mairie de Vanzac :** le conseil municipal autorise le maire à signer une convention d'entretien des chemins ruraux limitrophes aux deux communes.

PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN 2021

- **Renouvellement du marché avec la CDC 4B sur le contrôle annuel des systèmes de sécurité incendie (SSI) et de vérifications périodiques des installations** : le conseil valide ce renouvellement d'adhésion pour les années 2022-2024.
- **Création d'une régie d'avances** pour paiement des dépenses ciblées par CB sur place ou à distance
- **Prix de vente des terrains du lotissement « Le Plein » des parcelles restant à vendre** : le conseil municipal fixe le prix au m² des lots 1-2-3-6 à 14,50 € et celui du lot 12 à 12,00 €.
- **Convention d'entretien des chemins ruraux limitrophes avec la mairie de Chantillac** : le conseil municipal autorise le maire à signer une convention d'entretien des chemins ruraux limitrophes aux deux communes
- **Convention de partenariat pour le transport des publics vulnérables dans le cadre de la vaccination COVID-19** : le conseil accepte la signature d'une convention avec la MOSC (Mobilité Ouest et Sud Charente).
- **Rétrocession d'une concession funéraire** : le conseil municipal fixe à 29,46 € le rachat de la concession 717 précédemment vendue à M. et Mme Mannalin.
- **Convention d'utilisation des terrains de tennis extérieurs avec le Club de Tennis** : le conseil municipal adopte la convention de mise à disposition au Club de Tennis du terrain n° 1.
- **Convention relative à la mise en œuvre de premier accueil social** : Le conseil accepte la signature de la convention qui prévoit une démarche partenariale de premier accueil social inconditionnel de proximité pour définir un objectif de coordination entre les structures d'accueil du territoire dans le but d'améliorer l'accès aux droits des usagers.



CONSEIL DU 5 MAI 2021

- **Piscine** : le conseil municipal donne son accord pour l'ouverture de la piscine du 1^{er} juin au 29 août 2021 et la création de l'emploi de Maître-Nageur-Sauveteur sur les mêmes périodes. Création également d'un emploi saisonnier pour les entrées et l'entretien des bâtiments à raison de 22h30. Par ailleurs l'exploitation technique des installations est confiée à la Saur.
- **Cotisation 2021 au Conseil d'Architecture et de l'environnement de la Charente CAUE** : le conseil accepte de payer une cotisation annuelle de 122 € pour l'année.



PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL DU 10 JUIN 2021

- **Travaux de réhabilitation des studios au 32 rue du Général de Gaulle :** le conseil municipal donne son accord pour l'engagement des travaux des 2 studios situés au 1^{er} étage par la société Le Bâtiment Charentais pour un montant de 48 526,82 € TTC et décide de prendre les crédits sur la réserve et de les inscrire en investissements.
- **Location au 2^e étage du bâtiment situé au 37, rue du Général de Gaulle :** le conseil attribue à Mme Bailly (orthoptiste) et au cabinet SCM Ste Marie (ophtalmologistes) la location des pièces situées au 2^e étage, par parts égales. Le loyer débutera le 1^{er} juillet pour un montant total de 300 € et atteindra progressivement les 450 € au mois d'octobre.
- **Location du 38 bis rue du général de Gaulle :** Suite au départ de M^{me} Stanuica chirurgien-dentiste, le conseil municipal attribue cette location à M^{me} Bondrescu Manuela pour y mener son activité de chirurgien-dentiste, moyennant le prix de 450 €.
- **Actualisation du montant de la PVR concernant les travaux d'alimentation électrique** au lieu-dit « le vieux moulin » à Baignes. Le conseil fixe à 0,4395 par m² la participation due au niveau de l'électricité pour les terrains desservis.
- **Convention de servitudes (éolien) avec Eole-Res** autorisation du conseil pour servitude sur une durée de 40 ans à compter de la mise en service industrielle du parc éolien moyennant une contrepartie annuelle de 4 100 €.

CONSEIL DU 8 JUILLET 2021

- **Recherche et éradication des termites :** le conseil municipal donne au maire les pouvoirs d'injonction en matière de lutte contre les termites sur l'ensemble du territoire. Dès qu'un foyer est déclaré un périmètre d'infestation est établi et les propriétaires, d'immeuble bâti ou non, seront sommés de procéder dans les 6 mois à un diagnostic et aux travaux préventifs et curatifs d'éradication.



- **Autorisation de déposer un permis de construire :** le conseil autorise le maire à déposer une demande de permis de construire afin de réaliser des travaux dans le bâtiment du chenil au sein des services techniques, afin d'y ranger les véhicules du chantier d'insertion et de la commune.
- **Travaux agence postale :** le conseil municipal décide de ne pas effectuer de changement de bâtiment pour la poste mais de faire établir des devis pour sa sécurisation. Le bâtiment servira exclusivement à l'agence postale. Par contre le Point I sera déménagé dans un bureau occupé actuellement par l'ADMR ; Un nouveau bail sera signé avec cette association.
- **Location au 38 rue du Général de Gaulle :** Attribution des bureaux de l'Ancienne poste à Mme Deloose (tatoueuse) et Mme Foulonneau (perceuse) pour y mener leur activité professionnelle. Le conseil fixe le montant de la location totale à 300 € sans les charges et autorise le maire à signer un contrat administratif de location.

PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN 2021

CONSEIL DU 8 SEPTEMBRE 2021

- **Attribution du marché de vidéoprotection :** après avoir examiné les trois devis reçus le conseil municipal décide d'attribuer le marché de la vidéoprotection à la société ADTI et de retenir son offre qui s'élève à 14 122,10 € TTC et autorise le maire à signer le marché correspondant.
- **Modification des tarifs pour la location de la salle moyenne de la salle polyvalente** le conseil municipal décide d'adopter les tarifs suivants concernant la location de la salle moyenne et de la grande salle ainsi que de la cuisine suivant les tableaux ci-dessous :

MAIRIE DE BAINES

TARIFS LOCATIONS DES SALLES DE LA SALLE POLYVALENTE

Grande salle	Salle seule	Cuisine	Grande salle avec cuisine	Chauffage hiver à ajouter	Total en hiver
Particuliers de Baignes Sainte Radegonde (Forfait 2 jours)	250	125	375	50	425
Hors Baignes Sainte Radegonde Forfait 2 jours	500	250	750	100	850
Associations 1 journée	300	125	425	50	475

Salle moyenne	Salle seule	Cuisine	salle moyenne avec cuisine	Chauffage en hiver à ajouter	Total en hiver
Particuliers de Baignes Sainte Radegonde (Forfait 2 jours)	75	75	150	20	170
Hors Baignes Sainte Radegonde Forfait 2 jours	150	150	300	40	340
Associations 1 journée	100	75	175	25	200

Etat des lieux avant et après la manifestation. Caution redonnée dans délai de 15 jours si pas de soucis, sinon on impacte le montant des réparations et remises en état (en incluant le temps passé par les services techniques au taux horaire fixé sur la convention de partenariat avec les 4B).

Seules les associations de Baignes ont droit à 2 manifestations gratuites dans l'année

Dans tous les cas, les réservations se font seulement après accord du maire ou d'un adjoint

Pour toute réservation chèque de caution de 1000 € libellé conforme à la personne qui signe le contrat de location. Attestation d'assurance conforme.

Les associations dont le siège social est à Baignes auront droit à 2 manifestations gratuites par an.

- **Redevance assainissement 2022 :** Le conseil municipal fixe à 72 € par an l'abonnement au service assainissement et à 1,91 € le m³ consommé.
- **Délibération modificative n° 3 au budget :** le conseil municipal valide la DM d'un montant de 475 € afin de payer en investissement l'achat du pistolet du policier municipal.

CONSEIL DU 22 OCTOBRE 2021

- **DM n°4 budget commune :** le conseil municipal approuve ainsi qu'il suit la décision modificative n° 4 au budget primitif 2021 du budget principal de la commune portant sur les nouvelles inscriptions budgétaires :
 - ⇒ 1 285,32 € erreur d'imputation sur le budget 2020 : régularisation des écritures
 - ⇒ 1 200,00 € amortissement des subventions OPAH sur 5 ans
 - ⇒ 3 000,00 € transfert argent pour subvention OPAH
 - ⇒ 10 116,00 € devis supplémentaires studios en cours de rénovation
- **Adhésion à la convention de participation pour les risques santé du personnel** le conseil municipal approuve l'adhésion à la convention de participation conclue, pour le risque santé, par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente avec la Mutuelle Nationale Territoriale. Le niveau de participation est fixé à 1 € par agent
- **Adhésion à la convention de participation pour les risques santé du personnel** le conseil municipal mandate le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente pour lancer une consultation publique en vue de la conclusion d'une convention de participation et de son contrat collectif d'assurance associé pour le risque prévoyance et envisage une participation mensuelle brute par agent pour le risque prévoyance d'un montant allant de 4 à 6 € par agent selon son indice majoré de traitement.
- **Octroi d'une subvention à l'association les Clowns stéthoscopes :** le conseil décide d'attribuer une subvention de 80 € à cette association qui apporte animation aux enfants hospitalisés dans notre région.
- **Provision pour risques :** le conseil municipal décide d'inscrire au budget primitif 2021 les provisions semi-budgétaires suivantes au compte 6817 pour un montant de 250 €.

CÉRÉMONIE 11 NOVEMBRE

CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS

- 11 NOVEMBRE 2021 -

La cérémonie au Monument aux Morts s'est déroulée cette année sous un beau soleil et en présence des associations d'anciens combattants, des corps constitués et des élus. L'école primaire a répondu positivement à l'invitation de la mairie et une bonne vingtaine d'enfants accompagnés de leurs parents et de leurs instituteurs étaient présents. Ces jeunes ont rendu hommage à tous ces Français qui ont fait le sacrifice de leur vie au cours de la première guerre mondiale en lisant des extraits de lettres de « poilus » à leurs proches. Ce fut un bel hommage rendu à tous ceux qui sont morts afin que nous puissions vivre aujourd'hui dans un pays libre.

A l'occasion des 100 ans d'érection des monuments aux morts sur notre territoire, la mairie a planté un « olivier » symbole de longévité et d'espérance.

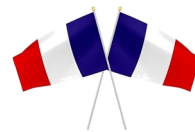


MONUMENTS AUX MORTS



DEUX CENTENAIRES À BAIGNES SAINTE RADEGONDE

NOVEMBRE 1921/NOVEMBRE 2021



Avec soixante-sept morts au champ d'honneur, notre commune a payé un lourd tribut à la Grande Guerre.

Dès le 8 décembre 1918, moins d'un mois après l'armistice du 11 novembre, à l'instar de la quasi-totalité des communes de France, le conseil municipal de Baignes Sainte Radegonde décide d'élever un monument aux morts pour la patrie et l'achat de couronnes qui seront portées, chaque année, par les enfants des écoles, au pied de ce monument. Il sera élevé sur le square tout récent des basses rues, baptisé pour la circonstance, "square des Poilus".

Un comité de 14 membres choisis parmi les démobilisés sera chargé de la collecte des souscriptions pour l'érection de ce monument. En juin 1921, une commission rend visite à monsieur Buthand, sculpteur à Bordeaux, choisi pour réaliser ce monument qui devra être terminé avant le 1er novembre. Mais, si le 16 octobre 1921, l'ordre du jour du conseil municipal comporte l'organisation de l'inauguration du monument aux morts, on ne trouve aucun compte-rendu de cet événement sur les registres municipaux. Monsieur André Broussard, maire depuis 1912, instigateur de cette réalisation, décédé en décembre 1920 ne verra pas sa concrétisation qui sera inaugurée par son successeur Monsieur Jacques Duranteau le dimanche 13 novembre 2021.

Notre archiviste communale, Anne Marie, a retrouvé aux archives départementales, le programme établi par les élus pour cette inauguration ainsi que son compte rendu succinct dans la presse locale "Le Barbezilien" du samedi 19 novembre. A aussi été retrouvé l'arrêté de cession à titre gratuit, à la demande du maire, de deux mortiers de tranchée - toujours présents de quatre obus de gros calibre des quatre obus de 75 que l'on distingue sur les photos anciennes.

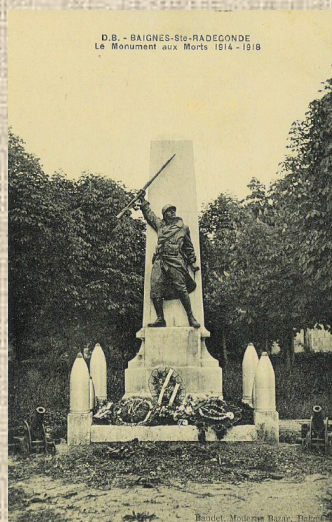
Il existe un autre monument aux morts de la guerre 1914-1918 sur notre territoire. Si les communes de Baignes et de Sainte Radegonde sont fusionnées depuis 1855, deux paroisses distinctes ont été maintenues. Le curé Bénéteau a tenu à ériger, lui aussi, dans son église de Sainte Rade-

gonde, un monument aux morts de la guerre. Si nous ne savons rien des décisions précédant l'érection, trouvons-nous un grand compte-rendu de son inauguration, qui a précédé celle du monument communal, dans le livre de la paroisse : "le 11 septembre 1921, inauguration d'un monument aux morts de la guerre à l'initiative de Monsieur le Curé, un monument dit "L'ange de la reconnaissance" de Devergnès, est élevé dans l'église de Sainte Radegonde, à la mémoire des 27 enfants de la paroisse, tombés au champ d'honneur". S'en suit une longue description des festivités de toute la journée qui se conclut par : "un salut solennel du Très Saint Sacrement termine cette patriotique manifestation dont la paroisse gardera longtemps le souvenir".

Une question se pose : Comment ont été retenus ces 27 noms "d'enfants de la paroisse", les limites paroissiales ne correspondant pas à celles de l'ancienne commune ? Fixées en 1842 par Monseigneur Regnier, elles ont été modifiées en mai 1914 par Monseigneur Arlet. Mais les morts de la "der des ders" ne se soucient plus de ces complexités administratives !

Que, tous, leur souvenir soit honoré comme ils le méritent, en ce mois de novembre...

P.C.



Le monument aux morts de Baignes-Sainte-Radegonde



Le monument aux morts dans l'église de Sainte-Radegonde

LA BIBLIOTHÈQUE

Tout au long de l'année, la bibliothèque s'enrichit de nouveautés grâce au budget alloué par la municipalité. En complément de cet achat, le Service Départemental de la Lecture permet le renouvellement d'une partie du fonds de livres chaque trimestre.

Nous remercions aussi les usagers qui ont l'amabilité de proposer des ouvrages en don. Nous devons cependant attirer votre attention sur les critères pour les accepter. **Les livres doivent être en très bon état**, la bibliothèque ne prend pas ceux tachés, jaunis.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE – Tel : 05 45 78 79 94



Horaires d'ouverture :

lundi 15h-18h,

mercredi 10h-12h, 15h-18h

à partir du 1^{er} janvier, seulement un samedi sur deux.

Les 8 et 22 janvier.

Cotisation d'adhésion annuelle:

Famille :10 euros

Individuelle :7 euros

Demandeur d'emploi : 5 euros

JOURNÉE DÉDICACE

Le mercredi 24 avril 2021, Judith RAPET a rencontré les lecteurs pour leur présenter et dédicacer son dernier livre « les choix d'Eugénie ». Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque.

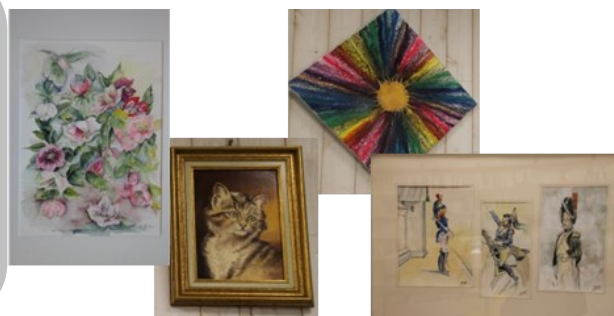


LES ANIMATIONS LECTURES

Les animations lectures ont aussi fait leur rentrée en septembre. Après une pause de plusieurs mois, les nounous et parents accompagnés des enfants jusqu'à 3 ans ont retrouvé la conteuse Pascale ARDOUIN.

LES EXPOSITIONS

Quatre expositions se sont succédées au cours de cette nouvelle année. Annie LESAGE, Nelly COUDRET, Marie-Noëlle LABROSSE et Benoît LAPEYRE ont exposé au travers de leurs œuvres différents styles et techniques de peinture.



PIERRES ET FLEURS DU PHARON/PAROISSE

PIERRES ET FLEURS DU PHARON

Depuis Janvier 2021 nous proposons une activité de travaux paysagers, petits travaux de la maçonnerie en plus de nos prestations d'entretien des espaces verts avec comme nouveauté une prestation de broyage de végétaux.

Depuis cette année, nos prestations sont plus respectueuses de l'environnement avec l'utilisation de matériels sur batterie.

Nos prestations sont ouvertes aux particuliers.

Pour une demande de prestation, vous pouvez nous contacter au 05 45 78 79 92 afin d'établir un devis préalable aux travaux.



Pierres et Fleurs du Pharon
30 rue du général de gaulle
16360 Baignes Sainte Radegonde
05 45 78 79 92
Insertion.baignes@orange.fr



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et Inclusion" 2014-2020



LA CRÈCHE DE NOËL



Une crèche réalisée par l'équipe paroissiale est installée depuis le 18 décembre dans la Chapelle de l'abbaye Saint-Etienne.

La lumière de Bethléem est installée dans la crèche.

L'église est ouverte de 9h00-18h00 tous les jours jusqu'à début janvier 2022.

FOYER RÉSIDENCE

FOYER RÉSIDENCE POUR PERSONNE ÂGÉES « LA BOURBONNERIE »

Malgré les contraintes liées à l'épidémie de la COVID 19, tout au long de l'année, les résidents de la maison de retraite ont eu la possibilité de participer à diverses actions pour être stimulés ou pour se divertir, dans leur logement ou dans le salon. Du partage de la **galette de l'Épiphanie**, en passant par une **crêp'party** en musique pour **la Chandeleur** ou avec des gaufres après un **réci-tal à l'accordéon...** ou encore, pour le **Carnaval**, avec une petite fête où agents et résidents se sont ornés d'accessoires tout en fantaisie. Chaque résident peut être présent ou participer à ce qui lui plait ou lui convient.



Ateliers thérapeutiques pour stimuler mémoire, attention, concentration, motricité fine ou entretien corporel, ... **Ateliers culinaires** avec réalisation de soupe maison ou cuisine de monghettes à l'ancienne sans oublier les crêpes et les gaufres... **Après-midis récréatifs** via des **lotos** ou **mini kermesse**.... Sorties dans le parc ou sur les terrasses pour profiter du plein air.... Participation au **Géronto Challenge** à Chalais (épreuves de motricité et quizz inter-établissement). Cette année c'est l'équipe de notre ehpad qui a gagné le

1^{er} prix et l'honneur d'organiser cet évènement en 2022. Tous peuvent partager activités ou simple compagnie tout au long de la journée.



Les adhérents de l'Association des résidents : « **l'Atelier de la Bourbonnerie** » prennent toujours plaisir à se retrouver 2 après-midis par semaine, dans les locaux de l'Ehpad. **Réalisation d'ouvrages à plusieurs mains** afin de pouvoir adapter chaque tâche aux compétences de chacun. **Préparation d'objets décoratifs** pour les chambres ou pour exposer dans notre petit stand d'exposition dans l'entrée de l'établissement.... **Atelier jardinage** en intérieur comme en extérieur.



Participation au marché de Noël, le 28 novembre 2021 à la salle polyvalente de Baignes Ste Radegonde.

Bonnes fêtes de fin d'année 2021
de toute l'équipe du foyer résidence.



Après une année difficile à cause de la situation sanitaire, nous avons surtout fait des actions de revente (Madeleines BIJOU, sapins, objets per-

sonnalisés et fleurs)

Grâce aux actions de l'année dernière nous avons offert une structure de jeux 2-7 ans aux maternelles et divers jeux extérieurs pour les primaires.



Pour 2021-2022, nous avons déjà organisé notre traditionnelle Brocante de l'enfance le 7 novembre qui a eu un grand succès avec 350 visiteurs pour 35 exposants.

Nous avons récolté les commandes de sapins en novembre et nous les distribuerons lors du marché le 5 décembre de 9h à 12h et les commandes de madeleines Bijou seront distribuées avant les vacances de Noël.

Nous offrirons le goûter de Noël et des chocolats aux enfants des écoles le vendredi 17 décembre.

Nous serons sur le marché à thème du CABE le dimanche 19 décembre pour la vente des objets de Noël fait par les enfants de maternelle et primaire de 9h à 12h.

Nous ferons sûrement une deuxième vente de madeleines Bijou pour la période de Pâques, une vente de fleurs en mai.



Nous clôturerons l'année scolaire avec une kermesse de l'école, ce qui plait beaucoup aux enfants mais aussi aux parents et enseignants.

Nous remercions les parents actifs au sein de l'association, mais aussi les enseignants, les commerçants, la Mairie et la CDC 4B.

Cette année 2021-2022, le bureau reste inchangé:

PRESIDENTE: EN Sonia

TRESORIERE: LACOURARIE Aurore

SECRETAIRE: BONNEAU Maud

Nous avons besoin de parents pour l'année prochaine pour que l'association continue sinon le bureau ne pourra être constitué.

COMITÉ DE JUMELAGE

Les années 2020 et 2021 ont été très calmes pour le comité de jumelage.

Pas de manifestations ni de voyage mais quelques échanges privés entre les habitants de nos deux villes jumelles.

Comme nous, ils ont dû s'adapter aux confinements et limitations de circulation.

L'historique de ces deux jumelages a été rappelé dans des bulletins municipaux précédents et vous pouvez trouver ces pages en surfant sur le site internet de la mairie aux pages : Vie associatives et culturelles / onglet comité de Jumelage.

A GROS RÉDERCHING



Un auteur de bandes dessinées mosellan a illustré une des pages les plus sombres de l'histoire de sa région, l'évacuation de plus de 300 000 personnes devant l'occupation nazie lors de la Seconde Guerre Mondiale.

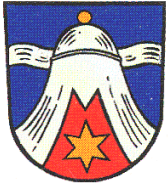
Les liens qui unissent nos deux communes datent de cette époque puisqu'en 1939 Baignes avait accueilli les habitants de Gros-Réderching.

Si vous êtes intéressé(e) par cette histoire des habitants de Moselle, la bande dessinée est disponible à la bibliothèque et relate en détails l'histoire de ces Mosellans évacués, expulsés, spoliés, réfugiés, sinistrés.



Voici un texte écrit par nos amis Bavarois qui relate leur ressenti face à cette pandémie de coronavirus qui affecte la vie quotidienne de tous. Quelques membres du bureau se sont retrouvés à la taverne pour en débattre. Il est difficile de parler projets vu le contexte actuel à Dietramszell.

COMITÉ DE JUMELAGE



« A Dietramszell aussi 2020/2021 était un « challenge » qui touchait toutes les sphères de vie, privées et professionnelles, les familles, la commune, les associations, les Eglises, les écoles et jardins d'enfants, la gastronomie ainsi que tous les corps de métiers.

Le quotidien de tous était bouleversé. Jusqu'à présent on s'en tirait à bon compte malgré toutes les restrictions imposées et le manque de contacts sociaux surtout avec la fermeture des auberges et restaurants et aussi l'enseignement à distance.

De caractère rural notre commune fonctionne avec beaucoup de petites entreprises et structures, le « confinement » rigoureux était plus facile à supporter qu'en ville. Il y a plus d'espace, l'air est frais et il était plus facile pour nos concitoyens de garder leurs distances. Après un arrêt forcé obligatoire, les réunions de conseil municipal ont repris dans le gymnase où elles ont encore lieu actuellement.

L'organisation de la vie scolaire avec « l'école à la maison » inhabituelle demandait beaucoup d'efforts aux enseignants et aux élèves. Et aussi aux parents qui devaient coordonner les cours des enfants avec leur propre télétravail. Pour ceux qui n'avaient qu'un seul ordinateur, cela voulait dire alterner, faire preuve de patience surtout lors des coupures d'internet. La seule consolation c'était de ne pas être seul dans cette situation énervante.

Maintenant les contacts ont changé : il n'y a plus de poignées de mains, plus d'embrassements.

De nouvelles manières sont apparues : petites inclinaisons, coudolement...

On vit au rythme des informations : quand les incidences baissent on est soulagé, heureux et plein d'espoir. Mais la privation des amis produit de l'imprudence chez certains qui ne veulent plus suivre les règles sanitaires. Les fêtes en nombre font monter les chiffres de contamination. Et les virus aiment les périodes froides.

La vague actuelle aurait pu être évitée. Malheureusement le nombre de personnes vaccinées est trop faible. Aussi cet automne 2021 c'est un peu la consternation. Ceux qui regardaient les événements d'un peu loin connaissent maintenant des malades partout dans leur entourage, beaucoup de personnes sont en quarantaine et on assiste à de nouvelles fermetures. Fin octobre le taux d'incidence est passé ici à plus de 100, ce qui correspond à environ 1800 personnes.

Personne ne connaît l'avenir..... »

Nous attendons des jours meilleurs pour relancer quelques échanges avec nos amis lorrains comme avec nos amis bavarois.

Notre assemblée générale 2020-2021 aura lieu en janvier prochain. Si vous êtes intéressé, vous pouvez venir nous y rejoindre. La date sera communiquée ultérieurement.

CABE

Cette année 2021 complètement perturbée, nous a tout de même permis, grâce à tous les bénévoles du CABE de maintenir



Les **marchés du dimanche** animés par de plus en plus de commerçants et qui attirent un très nombreux public

Le **marché nocturne** de juillet a lui, accueilli une foule nombreuse dans la **joie** et la **bonne humeur**



La **Frairie** s'est déroulée de façon plus restrictive mais a tout de même réussi à enjouer enfants et parents

GRAND MERCI

Pour cette fin d'année, le **marché de Noël** du 19 décembre, vous réjouira avec de nombreuses activités variées .

ET nous sommes heureux de vous annoncer que, dans le cadre de l'opération

BUDGET PARTICIPATIF , le département et vous

notre projet : **RÉAMENAGEMENT DE L'ESPACE DIETRAMSZELL** a été retenu et ce grâce à vos votes

GRAND MERCI À VOUS TOUS

2022 sera, nous l'espérons, une période de renouveau et nous vous proposerons de nombreuses activités tout au long de l'année dont vous trouverez le détail sur notre calendrier.

Notre **AG** se tiendra le **21 janvier** au Club House du Foot. Vous y êtes tous conviés afin de connaître nos activités et éventuellement nous rejoindre

À tous les **bénévoles** et aux personnes, qui bien que ne faisant pas partie du CABE viennent nous aider Aux **commerçants** qui nous soutiennent les dimanches tout au long de l'année sur les marchés et dans nos manifestations

À la **Municipalité** pour son soutien et l'aide qu'elle nous apporte tout au long de l'année

Toute l'équipe du CABE vous souhaitent de très

★ BONNES FÊTES ★

CONTACTS : cabebaignes.16@gmail.com / cabe.baignes.sec@gmail.com

Tel : 06 27 17 91 03



ENTRAIDE SCOLAIRE AMICALE



Entraide Scolaire Amicale
**Tous les enfants ont droit
à la même chance**

Vous avez devant Vous, du Temps
Aidez en Difficulté, un Enfant

Car près de chez Vous

Un ou Une a besoin de Vous

Rejoignez l'ESA en Bénévole
Cet Enfant prendra mieux son Vol

Une Heure, chez Lui, chaque Semaine
Un joli **Don** de Soi-Même ..

(Lys Cléa, poétesse et bénévole à l'ESA)



Entraider des Enfants dans leur **S**colarité, entourés d'**A**mis, ça vous dit ?

Alors faites-le ! Rejoignez-nous !

Nos valeurs: RESPECT - ECOUTE - SOUTIEN - CONFIANCE



Antenne locale ESA

baignes@entraidescolaireamicale.org

06 83 67 84 74

AMICALE DES DONNEURS DE SANG



Collectes en 2022

Lundi 14 février

Mardi 19 avril

Lundi 20 juin

Lundi 22 août

Lundi 24 octobre

Mercredi 21 décembre

Salle polyvalente de Baignes

Salle municipale de Touvérac

Marché de Noël



Président : François LABUSSIÈRE

06-84-79-64-21

MAINS CRÉATIVES



Finis les points de suspension... imposés par la pandémie. Ce sont les points droits "avant" et "arrière" qui se mettent au service du patchwork.

Les rencontres ont pu reprendre et comme à chaque rentrée, les passionnées de patchwork ont partagé leurs projets et les réalisations seront encore nombreuses cette année.

Les rencontres ont lieu en toute convivialité, dans une salle spacieuse et lumineuse, située sur le parking de la mairie, chaque jeudi après-midi de 14 heures à 17 heures.

Un autre créneau est également envisagé un lundi après-midi par mois. Selon les demandes, les Mains Créatives peuvent également proposer des matinées réservées à la technique du cartonage.

Pour tout renseignement, ou pour obtenir le planning des rencontres vous pouvez vous adresser à Bernadette Gateau au 05.45.78.44.14 ou lesmainscreativesdebaignes@gmail.com



Les rencontres du jeudi après-midi ont lieu dans un atelier vaste, éclairé et très coloré par la multitude des tissus. Chaque participante choisit son ouvrage, mais il n'est pas rare de voir plusieurs modèles identiques sur une même table.



Au sein de l'association, chaque adhérente a le choix de ses réalisations. Ainsi, ce plaid pour lit d'enfant ou bien ce tapis d'éveil, montrent que ce loisir, vous permet de faire des cadeaux originaux, utiles et toujours appréciés.



Travail de finition d'un ouvrage

Après l'assemblage des pièces, le travail de finition (doublage de l'ouvrage et le quilting) est facilité par les grandes tables mises à disposition.

ENSEMBLE BÉANIA



Grâce à la mise à disposition de la salle polyvalente par la Mairie, la rentrée 2020 a pu avoir lieu le 17 septembre. Nous ne pouvions être dans la salle de musique comme habituellement, en raison

des mesures sanitaires qui exigeaient une distanciation entre chaque choriste de 2 mètres. Cela nous a permis de répéter dans des conditions satisfaisantes durant 1 mois car le 22 octobre, une aggravation de la situation sanitaire entraînait un nouvel arrêt des répétitions.

Il a fallu attendre juin 2021 pour nous retrouver, chanter et finir l'année autour d'un repas, toujours dans la bonne humeur, en extérieur à l'étang de Bran.

Finalement, ce fut une bien triste année sans aucune animation possible!

Au cours de l'Assemblée Générale de notre association qui s'est tenue le 21 octobre dernier, le bilan financier est ressorti déficitaire puisqu'au vu des conditions rappelées ci-dessus, nous n'avons pas demandé de cotisations aux adhérents, ni de subvention aux mairies. Notre président, Alan

Birch, a remercié Monsieur le Maire et ses conseillers pour la mise à disposition à titre gracieux des salles de la commune.

Nous espérons cependant que cette année nous permettra de reprendre une activité proche de la normale. Nous prévoyons donc de participer à la soirée du Téléthon le vendredi 3 décembre, de donner un concert au temple de Barbezieux (chauffé), d'organiser une soirée Crêpes et Chansons en février/mars (date et lieu à confirmer) et de clôturer l'année avec un concert en juin 2022 à l'église Saint-Étienne de Baignes.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter grâce aux coordonnées ci-dessous



Ensemble Beania

Mairie - 16360 Baignes Ste Radegonde

ensemblebeania@gmail.com

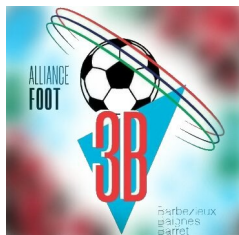
<https://ensemblebeania.blogspot.fr/>

<https://www.facebook.com/Ensemble-Beania-881647858573501/>

QUELQUES PHOTOS



ALLIANCE FOOT 3B



Un début de saison très difficile à gérer avec les joueurs jeunes et seniors qui arrêtent le foot après 9 mois d'arrêt et qui sont démotivés et ceux qui reprennent et après quelques matchs se blessent pour un

mois ou plus.

Les seniors A jouent à Barbezieux le samedi soir ainsi que l'équipe B en lever de rideau à partir de janvier 2022 les matchs retour de cette équipe B se feront à Baignes à 15h00 le dimanche.

L'équipe C en 3^{ème} division joue aussi à Baignes le dimanche à 15h00 toute la saison.

L'équipe féminine en championnat des Charentes à 8 joue en même temps que les garçons sur le terrain annexe.

Pour les jeunes nous avons 2 équipes de U12 U13 qui jouent à Baignes le samedi. Les U15 et les U17 jouent à Baignes sur le grand terrain une équipe à 13h et une équipe à 15h.

Tout cela mobilise beaucoup de bénévoles et d'éducateurs tous les samedis et dimanches toutes les personnes intéressés seront les bienvenues.

L'alliance Foot 3B est le seul club en Charente à présenter 6 arbitres pour la saison en cours.

Cet été 3 joueurs seniors, qui encadrent les U17 ont organisé un stage à Baignes du 26 au 31 juillet pour les petits U6/U7 et un autre pour les U15 U 16 U 17 du 16 au 21 août.

Nous avons eu les félicitations du district de foot de la Charente pour cette excellente initiative.

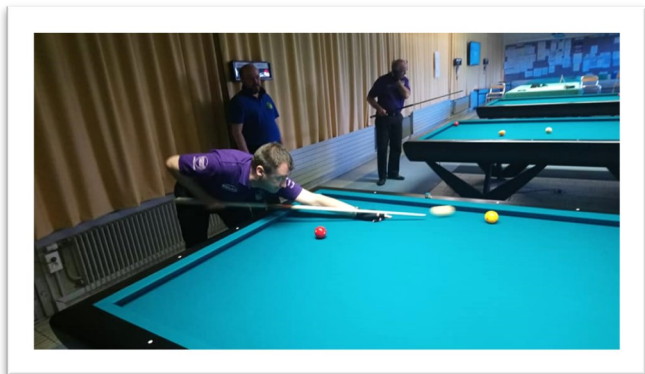
Un grand merci aux bénévoles de la restauration et des buvettes à Baignes et à Barbezieux. Un grand merci à la municipalité pour l'aide qu'elle nous apporte.

Une fin de saison qui pourrait être compliquée si la covid persiste car le foot pourrait être pénalisé une 3^{ème} fois.



BILLARD/YOGA/FABB

BILLARD CLUB



Le Billard Club Baignois est une petite association sportive d'une vingtaine d'adhérents.

Les 2 salles se situent Rue Baptiste Roussy et sont ouvertes à tous pour une pratique sportive de ce sport qu'est le Billard Français ou une pratique loisir et ludique autour de nos 5 tables de jeux.

Les salles, mises à disposition par la Mairie, sont ouvertes en principe tous les après midi par les membres du club qui se retrouvent pour des parties amicales ou de l'entraînement pour les compétiteurs.

Nous comptons d'ailleurs dans nos rangs un champion de France sur 2 catégories.

Le club organise des compétitions de tous niveaux sur environ 10 dimanches et par équipes sur quelques samedis, sur la saison sportive.

Nous avons aussi un partenariat avec le collège pour la découverte du Billard sous la responsabilité de Jean Claude Buil, très impliqué au sein du club. Il donne des cours les vendredi après midi ouverts également à tous jeunes en dehors du cadre scolaire.

Avis aux amateurs ou autres, venez nous rejoindre !

Pour plus de renseignements :

Didier Baril, président : 06-33-73-06-96

Christian Carré, secrétaire : 06-10-87-00-76

YOGA DE L'ÉNERGIE BAINES

Mme Martine Blondeau

Enseignante diplômée Agréée par la Fédération Nationale des Enseignants de Yoga

Salle de musique à Baignes

1^{er} cours gratuit pour les nouveaux inscrits

⇒ Lundi matin 10h00 - 11h00

⇒ Lundi soir de 18h00 - 19h00

Pour tous renseignements :

Martine Blondeau

Enseignante de yoga



05 46 70 16 54 ou 06 79 09 16 09

[www.martineyoga16](http://www.martineyoga16.com)

FRATERNELLE ATHLÉTISME



**Section athlétisme
Baignes**

- Baby / Eveils gymnase 17h30-19h
- Poussins gymnase 17h-18h30

Sections Marche Nordique santé Adultes

- Mardi départ terrain de tennis de Baignes 10h-11h30
- jeudi départ terrain de tennis de Baignes 10h- 11h30

Pour tous renseignements :



VIS TA GYM

« Ma source d'énergie ! »

« Mon essentiel hebdomadaire ! »

« On se retrouve enfin ! »



« Je me sens progresser ! »

« Je suis bien dans mon corps ! »

« Corinne m'accompagne personnellement ! »

Salle Polyvalente de Baignes

Lundi	18h30 / 19h30	Circuit Training / Tabata / Hit Fitness
Mardi	9h30 / 10h30	Body Zen / Gym Douce / Yoga Respiration
Mercredi	19h / 20h	Step Cardio
Jeudi	9h10 / 10h10	Danse Aéro Latino
Jeudi	17h45 / 18h45	Pilates / Renforcement Musculaire



5 séances par semaine



Inscription toute l'année **Nouveau**



Séances découverte offertes **Nouveau**



Label qualité sport santé



Encadrement personnalisé



Pass sanitaire obligatoire **Nouveau**



Paielement adapté **Nouveau**



« VIS TA GYM » ANIMÉ PAR CORINNE FORESTIER

EDUCATRICE PROFESSIONNELLE,

DIPLOMÉE ET EXPERIMENTÉE

ENSEMBLE EN FORME ... ON PREND SOIN DE VOUS !

06-80-71-28-74 06-43-19-89-28 06-45-50-23-84

amagvbaignes@gmail.com



GV BAINES

Vis ta Gym est une association membre de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.

AGENDA

1^{ER} SEMESTRE 2022

Sous réserve des conditions sanitaires

FÉVRIER

14 FÉVRIER	Don du sang (Salle polyvalente)
20 FÉVRIER	Marché à thème: Pizza (Place des Halles)

MAI

1^{er} MAI	Marché à thème: L'aillet (Place des Halles)
22 MAI	Brocante du CABA

MARS

20 MARS	Marché à thème: Poulet (Place des Halles)
----------------	---

AVRIL

19 AVRIL	Don du sang (Salle polyvalente)
-----------------	------------------------------------

JUIN

19 JUIN	Marché à thème : Fraise (Place des Halles)
20 JUIN	Don du sang (Salle polyvalente)



ÉTAT CIVIL

DU 21 NOVEMBRE 2020 AU 02 DÉCEMBRE 2021

NAISSANCES ♥

- ♥ **FRAPPIER** Mélia
- ♥ **BERGEON** Solann Bernard Gyl
- ♥ **KLEIN** Layna
- ♥ **GALEAZZI** Soan Bruno Dominique



MARIAGES ★

- ★ **LECLER** Julien Nicolas et **PETITPAS** Laurianne Marie
- ★ **LACHIONDO** Eric et **MIKHEEVA** Natalia Dmitrievna
- ★ **VULFIN** Anthony et **MARCOMBE** Emilie Audrey
- ★ **RACINE** Laurent et **MOREAU** Christelle
- ★ **COSSON** Claire Julie et **COURRAUD** Fabrice
- ★ **ROUSSE** Florent et **SOULARD** Charlène Mélanie Anaïs



DÉCÈS ✝

- ✝ **HILAIRE** Jean Claude
- ✝ **CHEVALLIER** Paulette Raymonde veuve BROSSARD
- ✝ **MARCOU** Monique Andrée veuve BÂCLE *
- ✝ **JOSEPH** Marie Olga veuve GALLEE POINEN
- ✝ **ROUSSE** Raymond Pierre
- ✝ **RINGEADE** Marie-Thérèse veuve BARAUD
- ✝ **AMARD** Raymond
- ✝ **COIFFARD** Michel
- ✝ **PUAUD** Odette Alida Raymonde Marie-Josèphe veuve GOURDET *
- ✝ **CASTELO BRANCO** Emilio Custodio
- ✝ **MARCU** André Jean Pierre
- ✝ **ARNUT** Simone Solange veuve CHAILLOUX *
- ✝ **POIRIER** Jacqueline Henriette veuve DAMOUR *
- ✝ **DÉROMAS** Marie Yvette veuve COUSSOT *
- ✝ **ROUSSEL** Bernard Germain Léon *
- ✝ **GUITTON** Robert Germain
- ✝ **VELASCO** Antoine Barnabé
- ✝ **HOSTEIN** Marie Laure Claude
- ✝ **ROLLAND** Pierre
- ✝ **MARIAS** Vivianne veuve GAUTIER



* Résidents de la Maison de Retraite

Numéros Utiles

La Mairie

30 Rue du Général de Gaulle
16360 Baignes Sainte Radegonde

☎ 05-45-78-40-04

✉ mairie@baignes-sainte-radegonde.fr

- **Ouverture au public :**
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00



Pôle santé Baignes



- **Médecins**
8 Chemin du Fournil
Dr Barbara COLLE-LASSIME
Dr Jérôme LASSIME
☎ 05-45-98-92-99
- **Orthophoniste**
5 Rue du Champ de Foire
Isabelle Bernard-Rolland
☎ 05-45-78-32-94
- **Le Cabinet Médical**
37 Rue du général de Gaulle
- Médecin du département
☎ 05-16-09-51-75
- Kinésithérapeute J-Ph Kimmich
☎ 05-45-98-79-21
- Infirmiers
☎ 06-07-48-04-39 ☎ 05-45-78-43-98
- Podologue Benjamin Merzeau
☎ 06-95-70-29-38
- Cabinet ophtalmologique
☎ 06-25-32-72-41 ☎ 05-45-78-19-93
- **Ostéopathe**
25 Rue du Général de Gaulle
Nicolas MOUCHET
☎ 05-56-47-71-20
- **Vétérinaire**
20 Place des Halles
VPlus
☎ 05-45-78-40-20
- **Pharmacie des Halles**
6 Place Des Halles
☎ 05-45-78-40-71

- **Dentistes**
38 bis Rue du Général de Gaulle
Dr Manuela Bondrescu
☎ 05-45-78-59-42



AGENCE POSTALE
COMMUNALE



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
9h00 à 12h00

Le Samedi : 9h30 à 12h00

**Horaires de levée
du courrier & des colis**

Du lundi au vendredi à 12h30

Le samedi à 12h00



**LES NUMÉROS
À CONNAÎTRE
EN CAS D'URGENCE**
LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT
DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24h/24

112
**NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN**
Si vous êtes victime ou témoin d'un accident
dans un pays de l'Union Européenne

15
SAMU
LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT
Pour obtenir l'intervention d'une équipe
médicale lors d'une situation de détresse
vitale, ainsi que pour être redirigé vers un
organisme de permanence de soins

17
**POLICE
SECOURS**
Pour signaler une infraction qui nécessite
l'intervention immédiate de la police

18
**SAPEURS-
POMPIERS**
Pour signaler une situation de péril ou un
accident concernant des biens ou des
personnes et obtenir leur intervention rapide

114
**NUMÉRO D'URGENCE
POUR LES PERSONNES
SOURDES ET
MALENTENDANTES**
Si vous êtes victime ou témoin d'une
situation d'urgence qui nécessite
l'intervention des services de secours.
Numéro accessible par fax et SMS